



Numéro 15 – Mars 2015

Journal d'information de la commune de Cottenchy

Comme indiqué dans notre précédent « Trait de Plume » nous consacrons, cette fois encore, la plus grande partie de ce journal aux événements qui ont marqué la vie de notre commune ces derniers mois. Toujours plus de photos, témoins de la vitalité de notre village. Il nous reste toutefois à réfléchir à la périodicité de cette publication.

Conseil Municipal

Le 9 janvier 2015 a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est l'occasion de revenir sur ce qui a marqué l'année écoulée et de présenter les projets à venir. Nous reprenons dans nos colonnes les principaux éléments du discours de Marie Christine MAILLART.

« L'année 2014 aura été riche en événements importants : élections municipales, élections sénatoriales, réorganisation des cantons, nous sommes maintenant dans le canton D'Ailly sur Noye. Elle l'aura été aussi au niveau des réformes dont celle des rythmes scolaires et pour les dotations de l'état. Nous serons contraints de faire autant, voir plus avec moins de moyen. A Cottenchy, la stabilité de notre population municipale grâce à l'arrivée de nouveaux habitants et l'augmentation de notre population totale avec les élèves du Paraclet, nous ont pour l'instant permis de maintenir le niveau de nos dotations d'Etat.

Comme je vous le disais dans le dernier Trait de Plume, voici 9 mois que notre nouvelle équipe travaille dans la continuité des dossiers engagés.

Les trottoirs rue d'en haut ont été refaits par l'équipe de la Communauté de communes du Val de Noye, avec quelques aménagements permettant de mettre en valeur les potées fleuries que nous y disposerons au printemps.

La réfection des massifs en entrées de village et l'aménagement du talus route de Sains devraient aussi nous apporter une note fleurie tout au long de l'année.

Comme promis, nous poursuivrons ces efforts d'embellissement en nous appuyant sur le travail de réflexion mené au sein de la commission cadre de vie, qui est toujours ouverte à vos idées, à vos propositions et à vos coups de mains.

Soucieux de l'aspect général de notre village, des efforts restent à faire, notamment au niveau de l'entretien malgré le travail reconnu de notre employé. Toutefois, pour lui éviter trop de tâches répétitives, essayons d'entretenir nos abords immédiats, trottoirs et caniveaux, ce qui reste le devoir des riverains. Certains habitants le font et je les en remercie.

Nous avons aussi poursuivi la remise en état des chemins par la pose de mâchefer, matériaux de récupération des voies ferrées. Nous avons également sécurisé l'installation électrique de l'école après la remise en peinture. Enfin nous avons curé les égouts aux points bas et ceux du

Nouveaux habitants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2014 :

Mme GUIGNANT et M BRAGEUL

31, rue d'en haut

Mme VEYSSIERE et M LOUAGE

1, rue du Dr Antonin Mans

Mme et M JOCHAUD du PLESSIX

12, rue du moulin

Mme et M PRUDHOMME

5, rue du moulin

M HUCLEUX 20, rue du Paraclet

Mme LECLERCQ et M FACHE 15, rue Louis Triboulet

Mme MAILLARD et M LEGRAND

46, rue Saint Ulphe

M BEN MIR et M AÏT IHIA « le Paraclet »

Mme et M BATTEUX 9, route de Dommartin

M SMAGACZ 15, rue du Commandant Magny

Mme DEBRIE 39, rue d'en haut

Des nouveaux habitants ne sont pas venus

se présenter en mairie,

Cette liste comporte peut-être des erreurs

ou des omissions.

Merci d'en informer la secrétaire de mairie.

Naissances

Nous avons eu la joie d'apprendre les naissances de

Louise PAPIN le 16.02.2014

Paul WALCZAK LEFEBVRE le 09.08.2014

Maé LENOT le 30.10.2014

Inès PATAT le 25.11.2014

Cette liste ne comprend que les enfants déclarés en mairie.

Si votre enfant n'apparaît sur cette liste, merci de nous le signaler.

Mariage

Nous avons eu le plaisir de célébrer le mariage de :

Mme Mounira GUELAH et M Pascal DUPONT

chemin de la ferme Baillet, mené à bien la dématérialisation de l'envoi des documents administratifs et comptables. Un lourd travail pour notre secrétaire qui s'est montré particulièrement efficace et performante.

Concernant l'assainissement, le travail que demande l'entretien de la station et des pompes, managé par M. Firmin et M. Nowak, bien secondés par notre employé et Mrs Hermant et Petit, membres de la commission assainissement, permet de réelles économies sur le prix de l'eau et nous pouvons les en remercier vivement. Le rejet des lingettes dans le réseau met en danger toute notre installation. Des réparations peuvent se montrer très coûteuses et le prix de l'eau s'en ressentira. Des photos seront prochainement distribuées pour afficher l'utilisation déraisonnable que font certains habitants des lingettes. A se demander s'ils ne le font pas exprès !

L'année 2014 a aussi été celle de la mise en place des rythmes scolaires pour lesquels un lourd travail préparatoire a été nécessaire. Mr Pallier, Président du SISCO, maire de Dommartin s'en est chargé. Nous sommes satisfaits et les parents aussi, du travail des Francas et de Mme Delenclos pour Cottenchy auprès de nos enfants et petits-enfants. Nous ferons le point financier au mois de juin pour savoir ce que nous pourrions proposer l'année prochaine.

D'autres travaux sont menés au plan intercommunal, le PLUi dont vous êtes informés de l'avancement au travers de la publication spéciale et les travaux pour la fibre optique.

Pour l'année 2015, nous continuerons le programme de réfection des trottoirs rue d'en haut et de quelques autres points qui restent à définir. Un aménagement pour la gestion des eaux pluviales au niveau des déchets verts est à l'étude.

Des négociations sont à venir pour l'achat d'un terrain afin de faciliter le stationnement pour l'école et la mairie.

Pour la mairie, nous avons demandé des devis pour la réfection des peintures intérieures. Ce ne sera pas un luxe et comme me l'a dit un peintre décorateur, certains éclairages sont plutôt VINTAGE. Il faudra préalablement changer la porte et faire les travaux de mise en accessibilité. Notre député contribue par le biais de sa réserve parlementaire à cet investissement. Avec cette subvention et celle du CG environ 70% du montant des travaux HT seront financés.

Tous ces projets seront revus en commission budget et validés en CM lors du vote du Budget ».

MC MAILLART

Evénements

Récompense

Un habitant de notre village a été honoré. Le 20 juin 2014, dans les locaux de la chambre d'agriculture, le sénateur Marcel DENEUX a remis la médaille du mérite agricole à Yves LEFEBVRE, cultivateur bien connu de Cottenchy.



Feu de Saint Jean, Fête de la Musique et Kermesse des Ecoles

Ce 21 juin trois événements ont lieu à Cottenchy. Le matin et le midi c'était la kermesse des écoles et le soir place au feu de Saint Jean avec au programme la célébration de la fête de la musique. Des organisations différentes à gérer, mais tout s'est très bien passé. La réussite de cette journée nous encourage à renouveler peut-être cette animation cette année.



Fête Nationale



Retraite aux flambeaux de Dommartin à Cottenchy.



Echange lanterne contre bonbons.



Départ pour le monument aux morts avec les grognards.



Dépôt de gerbe et sonnerie aux morts.



Distribution des prix.



Barbara LENGLET anime la tombola des dames.

Formation défibrillateur



Le 11 octobre 2014, Laurence GAMBIER, conseillère municipale, infirmière au SAMU, anime une formation sur l'utilisation du défibrillateur qui se trouve à la salle des fêtes. Notre premier adjoint participe très sérieusement à l'exercice.

Cérémonie du 11 Novembre



Moment de recueillement avec notre fidèle porte drapeau M DEGREMONT



Un arbre pour chaque enfant né en 2013. Ici, celui d'Obéline.



Les arbres d'Agathe, Ninon, Obéline et Nathanaël ont été plantés.

Soirée Beaujolais

Chaque année cette soirée connaît un succès grandissant. Ce fut encore le cas ce 21 novembre 2014.



La Beaujolaise

Le 23 novembre 2014, un important peloton de VTT quitte Remiencourt. Gros bouchon à l'entrée du chemin juste après le départ. Un peu plus tard, c'est le ravitaillement à Cottenchy. Grosse ambiance, le beaujolais n'y est pas pour rien. C'est cela la Beaujolaise !



Noël des enfants



Le ventriloque de la troupe « Les Lorini's » a amusé petits et grands en attendant le père Noël.



La magie du Père Noël fonctionne toujours !



Noël des aînés

Nos aînés ont répondu présents à l'invitation du CCAS qui leur offre un goûter réalisé par ses membres, mais aussi par les invités, heureux de contribuer à la réussite de cette manifestation. Puis place à la danse avec « Mélodies d'Antan » et Michel HOYGEN, ex-habitant du village au clavier.



Concours de déguisements

Pour une première, ce fut une réussite. 17 enfants ont participé avec de très beaux costumes. Ce fut bien difficile de désigner les lauréats. Ils méritaient tous de gagner. Chacun a été récompensé avant de déguster les crêpes du comité des fêtes. Certains adultes étaient également déguisés comme le montre la photo titre de ce journal.



Isabelle GUILLOT 1^{er} prix, catégorie « Adultes »

Obéline 1^{er} prix, catégorie « Petits ».



Léna 1^{er} prix, catégorie « Grands »



Assemblée Générale du Comité des Fêtes

A l'occasion de l'assemblée générale, le bilan des activités du comité a été adopté à l'unanimité. Revisitons les éléments essentiels de ce bilan. En 2014 le comité s'est renforcé grâce à l'arrivée de nouveaux membres. Une preuve de la bonne santé de la vie associative dans notre village. Lors de notre fête, on pouvait constater l'importance du groupe car tous avaient revêtu le maillot bleu floqué au nom du comité. On ne voyait qu'eux. Le comité, en plus de ces maillots a investi dans l'achat de deux barnums grâce à notre bonne santé financière. Bien sûr d'autres habitants peuvent nous rejoindre, ils seront les bienvenus. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons animer notre village avec de qualité.

L'année dernière, plusieurs manifestations du comité ont animé le village. En février, une quinzaine de nos aînés a bénéficié de la sortie au « Petit Baltard », le cabaret de Nesle qui propose un spectacle digne des grands cabarets parisiens. Le lundi de Pâques, pour la première fois, une course aux œufs a été organisée. La quasi-totalité des enfants du village ont répondu présents.

La fête du village a été traditionnelle. La programmation a été moins importante qu'en 2012, année où nous avons connu des conditions météorologiques épouvantables.

La réderie connaît toujours un déficit d'exposants. Nous sommes en recherche d'idées pour attirer davantage de « rédeux ». Le cochon grillé connaît toujours un grand succès, plus de 200 couverts ont été servis. Le comité a offert des promenades gratuites en calèche ainsi que des tours de manège aux enfants. Le feu de Saint Jean, cette année s'est associé à la fête de la musique. Quelques habitants ont joué le jeu. Espérons que d'autres talents locaux se manifesteront en 2015.

Depuis sa création, la soirée Beaujolais connaît un vif succès. C'est le cas une fois de plus en 2014. Plus de 10% des habitants ont célébré le vin nouveau. Un record !

Un regret : la bourse aux jouets a été annulée, faute de vendeurs.

Confiant du dynamisme de ses membres, le comité envisage de renouveler les manifestations 2014 en 2015 en proposant des activités nouvelles. Les projets ne manquent pas : concours de déguisement le mardi gras qui vient de se dérouler et qui a connu un beau succès, repas dansant en mars, exposition de peinture, omelette géante après la course aux œufs, sortie pour les aînés. L'assemblée générale s'est achevée par un buffet campagnard, offert à tous ses membres. Juste récompense pour tous ceux qui se sont investis tout au long de cette année, sans ménager leurs efforts.

B. VERGRIETE



Merci Gérard !

A l'occasion de la cérémonie des vœux Marie Christine MAILLART a souhaité mettre à l'honneur Gérard VLADYSLAV. Nous reprenons ici ses propos : « Lors du dernier mandat, Gérard tu as été acteur de l'histoire de Cottenchy. Avec le dossier de l'assainissement tu n'as ménagé ni ton temps ni tes efforts. Les membres du nouveau conseil municipal ont souhaité que nous te remettions la médaille d'honneur de Cottenchy. Bien sûr, elle n'a pas la notoriété d'une médaille nationale mais elle exprime la reconnaissance des habitants et même si nous en riions ensemble quelquefois, elle exprime aussi ma reconnaissance ».